



Municipalité de Shigawake

Province de Québec
MRC de Bonaventure
Municipalité de Shigawake

**AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT NUMÉRO 2022.01**

Conseiller Hayes, donne avis qu'à une séance subséquente du Conseil de la municipalité de Shigawake, le Règlement numéro 2022.01 concernant le code d'éthique et déontologie des Élus municipaux de la Municipalité de Shigawake sera adopté.

Une dispense de lecture est demandée étant donné qu'une copie de ce Règlement est remise à chaque membre du Conseil.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du règlement ci-haut mentionné au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière pendant les heures d'ouverture, au 180, rte 132, à Shigawake ou au site web municipalityshigawake.com

Donné à Shigawake, ce 11^e jour du mois de janvier 2022

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidente à Port-Daniel certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, entre 10 heures et 17 heures, le onzième jour de janvier 2022

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce onzième jour de janvier 2022

Maria Marroquin
Directrice générale, greffière-trésorière